

Chambéry le 13 février 2017

Objet : Recrutement d'un.e chargé.e de mission Construction bois

1. Contexte du poste

Les Communes forestières, sont organisées en associations départementales, elles-mêmes réunies à l'échelle régionale et nationale par une fédération partenaire de la politique forestière nationale et élément clé de la gouvernance de la forêt publique.

L'Union Régionale des associations de Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes (statut associatif) a pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus des collectivités territoriales sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en lien étroit avec les Alpes et le Massif central et leur politique de massif.

En matière de bois construction, la politique soutenue par les Communes Forestières Auvergne- Rhône-Alpes vise à :

- Développer l'usage du bois dans la construction eu égard aux performances énergétiques recherchées dans les bâtiments publics ainsi qu'aux enjeux de développement des territoires,
- Privilégier l'utilisation du bois « local » en s'appuyant sur des démarches de qualité solides de type Bois des Alpes et Bois des Territoires du Massif central,
- Permettre aux communes d'être exemplaires

2. Missions

Intégré.e à l'équipe régionale, le.a chargé.e de mission aura à développer l'appui aux collectivités (communes et intercommunalités) en matière de bois construction. Cette mission fait suite à un travail conduit par un ingénieur bois depuis 2011 sur la région Rhône-Alpes.

L'action menée à l'échelle régionale devra :

- Etendre au territoire d'Auvergne, les actions menées précédemment en Rhône-Alpes
- Apporter aux chargés de mission départementaux des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes, plus généralistes, les éléments de connaissance nécessaires dans le domaine du bois construction, notamment pour accompagner les collectivités membres. Cet accompagnement devra permettre aux communes projetant, de construire elles-mêmes ou de promouvoir la construction bois, de disposer de tous les éléments de décision nécessaires.
- Assurer le suivi et le développement du réseau des bâtiments pilote en bois des Alpes, participer à la mise en place et au déploiement de la traçabilité des bois du Massif central
- Concevoir des messages de formation et d'information des élus en intégrant les sujets d'actualité.

3. Profil recherché

- Ingénieur bois ou connaissances similaires.
- Connaissances de l'organisation et le fonctionnement des collectivités locales, afin d'être l'interlocuteur des élus des communes et de leurs regroupements.
- Connaissances en matière de développement économique des territoires.
- Autonomie et aptitude au travail en équipe.
- Qualités en matière de communication

4. Conditions :

Contrat à durée déterminée 1 an pouvant évoluer en CDI

Localisation du bureau : Clermont-Ferrand ou Chambéry à définir

Rémunération selon expérience, permis B exigé

Poste à pourvoir en avril 2017

Pour postuler :

Envoyer votre CV avec une lettre de motivation, par courrier et par mail à :

Monsieur le Directeur

Union Régionale des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République

73000 Chambéry

auvergnerhonealpes@communesforestieres.org

Date limite de dépôt des candidatures : 15 mars